



SANTÉ
SOCIAUX



Communiqué intersyndical CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et SUD Branche des activités Sanitaires, Sociales, Médico-Sociales à but non lucratif

Dans la continuité de leur déclaration intersyndicale du 4 septembre dernier, l'ensemble des organisations syndicales de salariés, réunies le mercredi 10 septembre, ont décidé d'adresser le courrier suivant aux employeurs d'UNIFED :

« Monsieur le Président d'UNIFED,

Les organisations syndicales de salariés CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et SUD ont pris acte de la dénonciation par l'UNIFED de tous les accords relatifs à la Formation Professionnelle Continue dans le champ des activités sanitaires, sociales et médico-sociales à but non lucratif.

Pour les organisations syndicales de salariés, cette méthode de négociation est inacceptable et dénote un manque de loyauté.

C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales de salariés demande dès aujourd'hui la mise en place d'une Commission Mixte Paritaire afin de retrouver un cadre de négociation lui donnant toutes les chances d'aboutir.

L'ensemble des organisations syndicales exige la modification de l'ordre du jour, décidé unilatéralement par l'UNIFED, de la Commission Paritaire prévue le 16 septembre prochain afin que soit traité comme unique point à l'ordre du jour la question des taux de contribution à la Formation Professionnelle Continue.

Faute de réponse satisfaisante de l'UNIFED avant la tenue de cette Commission Paritaire, l'ensemble des organisations syndicales réserve sa participation à cette instance.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président de l'UNIFED, nos syndicales salutations.

Paris, le 11 septembre 2014 »

Simultanément, l'ensemble des organisations syndicales adresse au Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social une demande d'ouverture, de manière urgente, de Commission Mixte Paritaire sous la présidence d'un représentant de la Direction Générale du Travail.

Paris, le 11 septembre 2014